

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## Conférence des chefs d'État de la CEEAC : Mekam'ne Edzidzie représente Ali Bongo Ondimba à Brazzaville

**CES** assises, qui ont eu lieu mercredi, étaient l'occasion du passage de témoin entre le président Denis Sassou Nguesso et son homologue de la RD Congo, Félix Tshilombo Tshisekedi.

O. N.  
Libreville/Gabon

LA 20<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) s'est tenue mercredi dans la capitale congolaise. Plusieurs chefs d'État y ont pris part. Entre autres, Denis Sassou Nguesso (Congo), Teodoro Obiang Nguema Mbasogo (Guinée équatoriale), Faustin Archange Touadera (Centrafrique), Félix Tshilombo Tshisekedi (RD Congo), etc. Le numéro un gabonais, Ali Bongo Ondimba, était représenté à ces assises par la ministre d'État en charge des Relations avec les

Institutions constitutionnelles et les Autorités administratives indépendantes, Denise Mekam'ne Edzidzie.

Plusieurs fois reporté pour des "raisons de calendrier", ce sommet s'est tenu dans un contexte politique, sécuritaire et socio-économique plutôt difficile, renforcé par l'irruption depuis 2020 de la pandémie de Covid-19 qui a entraîné une crise sanitaire et une récession économique dans la sous-région. Nombre de préoccupations qui touchent aussi bien aux questions sécuritaires, sanitaires et économiques ont été évoquées...

On notera également que cette 20<sup>e</sup> session de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEEAC correspondait à la fin du mandat du président congolais,

Denis Sassou Nguesso, qui lui, avait pris le relais du numéro un gabonais, Ali Bongo Ondimba, dont le mandat avait été essentiellement marqué par la réforme de l'institution sous-régionale. Laquelle avait débouché, entre autres, sur la mise en place d'une Commission, nouvel exécutif de l'organisation sous-régionale. Désormais c'est le président Félix Tshilombo Tshisekedi qui assurera la présidence tournante de la CEEAC.

Rappelons que parmi les défis à relever figurent le rétablissement et le maintien de la paix dans la sous-région qui connaît encore des foyers d'insécurité; la lutte contre le terrorisme, le combat contre les changements climatiques; etc.



Photo: DR

La photo de famille.

## Nécessité de "réactiver le Conseil des Gabonais de France"

Yannick Franz IGOHO  
Libreville/Gabon

LILIANE Massala, ambassadeur haut représentant du Gabon en France, par ailleurs représentant permanent auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIE), et Fabrice Boussougou Boussougou, consul général du Gabon en France, se sont récemment entretenus avec les membres d'une trentaine d'associations gabonaises en France. Cette rencontre, qui s'est déroulée à l'ambassade du Gabon en France, est la première du genre depuis la nouvelle année.

La pandémie de Covid-19 a bien entendu été évoquée durant cet échange. Occasion pour Liliane Massala de rappeler à ses hôtes que l'ambassade est bel et bien "la maison de tous les Gabonais", sans aucune distinction.

Le consul général, quant à lui, a souligné la "nécessité pour les associations d'observer les principes réglementaires en vigueur, pour leur reconnaissance légale et



Photo: DR

Liliane Massala posant avec les membres des associations gabonaises en France.

la meilleure organisation de leurs activités; et pourquoi pas prétendre bénéficier de subventions". Dans la foulée, le corps diplomatique gabonais en France et les membres des associations ont accordé leurs violons sur l'impérieuse nécessité de réactiver le Conseil des Gabonais de France (CGF). Un organe qui, selon eux, "par son caractère rassembleur, sa nature d'outil patriotique, de cohésion et de solidarité, est inéluctablement l'interlocuteur le plus indiqué de l'ambassade". Objectif: mieux coordonner les actions des associations et cana-

liser de façon optimale les préoccupations de la communauté gabonaise.

Autre temps fort de cette rencontre, la projection d'un film documentaire intitulé "Morts pour que tu restes français". Une production du compatriote Giorgio l'Afropolitain retraçant la combativité, les exploits et l'appui à l'armée française pendant la Deuxième Guerre mondiale des "Tirailleurs sénégalais" dont le capitaine Charles N'Tchorere qui aura marqué les esprits à tout jamais par sa bravoure et son courage à nul autre pareil.

## Assemblée nationale : les conditions d'exercice de la profession d'huissier en examen

J.K.M  
Libreville/Gabon

LE projet de loi fixant les conditions d'exercice de la profession d'huissier de justice en République gabonaise est à l'examen au Palais Léon-Mba.

Auditionnée hier par les membres de la Commission des Lois, des Affaires administratives et des droits de l'Homme de l'Assemblée nationale, la ministre de la Justice, garde des Sceaux, Erlyne Antonela Ndembet-Damas, a indiqué que la pertinence de ce texte réside en ce qu'il "vise, d'abord à doter les huissiers de justice d'un cadre juridique qui leur permet d'exercer leur profession dans des conditions optimales en phase avec les évolutions qu'a connues notre pays depuis quelques décennies. Tout en formalisant un certain nombre d'obligations et de droits liés à cette profession, à clarifier certains éléments rattachés, non seulement au statut des professionnels de ce secteur mais aussi aux conditions dans lesquelles ils doivent exercer leur office". Toute chose qui, a-t-elle fait va-



Photo: DR

La garde des Sceaux, Erlyne Antonela Ndembet-Damas (G), lors de son audition.

loir, participe de l'amélioration et de l'actualisation des conditions d'exercice des professions juridiques et judiciaires et de la consolidation de l'État de droit dans notre pays. En ce sens, a-t-elle précisé, les apports de ce projet de loi sont nombreux. Il définit de façon plus précise les attributions reconnues aux huissiers de justice. Son accès sera désormais subordonné à la détention d'un master en droit couplée à la réussite de la formation à l'École nationale de la magistrature (ENM).

De même, le texte prévoit un statut pour les Clercs d'huissiers. "Ce qui constitue une innovation majeure", a déclaré la garde des Sceaux.

Reste aux députés à examiner le projet de loi au fond avant son éventuelle adoption en plénière.